



République Démocratique du Congo (RDC)

Fonds de Cohérence pour la Stabilisation (FCS)

RAPPORT FINAL COUVRANT LA PERIODE DE JUILLET 2017 A NOVEMBRE 2018

Titre du Programme : PROJET DE CONSOLIDATION DU PROJET INTEGRE DE STABILISATION DU NORD KALEHE	Numéro du Programme (le cas échéant) Numéro de référence du projet au MPTF : 00106172
Entités participantes de l'ONU : Liste des entités ayant perçu des fonds directement du MPTF dans le cadre du Programme : PNUD, OIM, UNHABITAT	Partenaires d'exécution : Gouvernement : STAREC, PNC, Ministère du Plan et du budget, des Mines, des affaires foncières, services administratifs MONUSCO : SSU, CAS, DDR, UNPOL ONG Nationales : AVUDS, APC Entreprises privées :
Budget total du Programme (en USD) : 1.079.999 Fonds de Cohérence pour la Stabilisation : 1.079.999 Contributions propres : 0 Autres Contributions : 0	Durée du Programme : Durée totale : 18 mois Date de démarrage : 11 /7/ 2017 Date de fin prévue à l'origine :30/ 6/ 2018 Date de fin revue : 30/ 9/2018 Date de fin effective : 23 novembre 2018
Évaluation du Prog/Examen/Éval. À mi-parcours Évaluation du rapport à mi-parcours - <i>veuillez joindre le document le cas échéant</i> <input checked="" type="checkbox"/> Oui Date : du 20 au 24 février 2018 Évaluation finale – <i>veuillez joindre le document le cas échéant</i> <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Date:	Rapport soumis par : Nom : Laurent Rudasingwa Titre : Représentant résidant adjoint chargé des programmes Organisation participante (principale) : PNUD E-mail: laurent.rudasingwa@undp.org

TABLE DE MATIERES

PARTIE 1 – LES PROGRES

Objectif Spécifique 1..... 6

Objectif Spécifique 2..... 15

Objectif Spécifique 3..... 20

PARTIE 2 – PERCEPTIONS D’IMPACT.....23

PARTIE 3 - ÉTAT D’AVANCEMENT DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES ET DU PROCESSUS DE
GESTION..... 25

PARTIE 4 – EVALUATION DU RAPPORT.....27

ANNEXES – CADRE LOGIQUE..... 4

PARTIE 1 – LES PROGRES

La question de la consolidation de la paix notamment à l'Est de la RDC est une priorité tant pour la communauté internationale que pour le Gouvernement de la RDC ; Le projet IRF Kalehe II se veut une des contributions à cette question. Ainsi le présent rapport rend compte des progrès réalisés au cours de sa période de mise en œuvre soit 18 mois, allant de Juillet 2017 pour être clôturé au 30 juin 2018. Sa durée initiale était de 12 mois. Le rapport annuel de 2017 avait révélé un retard important dans la réalisation des activités planifiées durant le premier semestre du projet. Sur ce, le CAP avait ordonné au Secrétariat technique provincial d'organiser une mission d'évaluation indépendante des progrès réalisés et de lui faire des propositions sur base de ses constats. A l'issue de sa mission, Secrétariat technique provincial avait fait au CAP une série des recommandations parmi lesquelles : (i) l'extension sans coût du projet de 3 mois pour rattraper le retard et (ii) la suspension des travaux de réhabilitation de la route jusqu'à la mise en place d'un mécanisme fonctionnel de maintenance du tronçon routier Kalungu-Numbi. Ainsi, la durée du projet est passée de 12 à 15 mois et nous avons convenu de la réorientation de certaines activités. Sur ce, par souci d'inscrire les activités de l'objectif spécifique 1 dans un contexte politico-stratégique plus large, sur demande du Secrétariat technique provincial du Fond de Cohérence pour la Stabilisation (FCS), plusieurs activités initialement prévues dans le PRODOC ont été supprimées et remplacées par d'autres, notamment, l'organisation d'un forum interprovincial sur la « persistance des groupes armés ». Au terme de cette extension, le CAP du 20 septembre 2018 a encore fait trois constats : (i) les travaux de réhabilitation de la route n'étaient pas engagés par OIM du fait que la mise en place du mécanisme de maintenance a pris plus de temps. (ii) le forum sur la persistance des groupes armés s'est tenu à quelques jours de l'expiration de l'extension sans coût. A l'issue du forum, une feuille de route ayant pour objectif la démobilisation et la réinsertion des membres des groupes armés a été adoptée. Il n'a pas été possible pour UNHABITAT d'assurer le suivi de ses recommandations et la mise en œuvre des actions de démobilisation et de réinsertion des membres de groupes armés faute des moyens/ ressources dans le projet. (iii) Seul le PNUD a exécuté l'ensemble de ses activités programmatiques au courant de la période précitée. Pour ces raisons, l'OIM et l'UNHABITAT ont sollicité et obtenu du CAP une seconde extension sans coût de 3 mois allant d'octobre à fin Décembre 2018. Au courant de cette période, OIM devrait réaliser les travaux de réhabilitation de la route et UNHABITAT, mettre en œuvre les recommandations phares issues du forum sur la persistance des groupes armés, entre autres élaborer un projet de plaidoyer politique pour la mise en œuvre des recommandations du Forum interprovincial sur la persistance des groupes armés dans le Nord et Sud-Kivu. Le PNUD en tant que lead du consortium devrait faciliter l'organisation de l'évaluation finale du projet et anticiper l'élaboration du rapport final pour rendre compte de résultats obtenus par le consortium durant sa période de coordination du projet. A la fin de la seconde période d'extension coordonnée par UNHABITAT, OIM n'a rien fourni comme informations sur les résultats liés aux travaux de réhabilitation de la route. Raison évoquée, le STP lui aurait adressé une lettre en date du 28 Novembre 2018 lui demandant de restituer au bailleur les fonds destinés à la réhabilitation de la route et clôturer le projet.

La 2^e extension du projet n'a donc pas servi à grand-chose, raison pour laquelle ce rapport final est presque identique au rapport du 2^e semestre de 2018.

Pour éviter toute confusion au lecteur du présent rapport au regard des changements intervenus dans les activités du projet après l'évaluation indépendante à mi-parcours, nous présentons dans le tableau ci-dessous, les écarts notés entre les activités initialement définies dans le PRODOC et celles issues de la réorientation.

Activités initiales	Activités issues de la réorientation
<p>En lien avec la problématique des groupes armés :</p> <p>1.1.1.1 Organiser un dialogue social d'identification des causes profondes liées à l'émergence des groupes armés dans les territoires de Kalehe, Masisi et Walikale y compris la définition des actions concrètes pour la réinsertion socio-économique des ex combattants ;</p> <p>1.1.1.2 Tenir une journée participative d'analyse et d'identification d'enjeux et des acteurs clés pour les 3 territoires ;</p> <p>1.1.1.3 Organiser un atelier provincial de présentation des résultats d'analyse en vue de restitution et de prise de conscience au niveau provincial et déterminer les besoins à prendre en compte dans la gouvernance provinciale ;</p> <p>1.1.1.4 Accompagner la mise en œuvre des recommandations prioritaires issues du diagnostic dans les trois territoires et à Goma, Bukavu et Kinshasa.</p>	<p>1.1.1.1. Tenir une journée participative d'analyse et d'identification d'enjeux et des acteurs clés pour les 3 territoires</p> <p>1.1.1.2. Organiser un atelier provincial de présentation des résultats d'analyse en vue de restitution et de prise de conscience au niveau provincial et déterminer les besoins à prendre en compte dans la gouvernance provinciale ;</p> <p>1.1.1.3. Organiser des missions d'échanges et de sensibilisation des acteurs clés au niveau local, interprovincial et national sur la persistance des groupes armés et la réinsertion socioéconomique des démobilisés au Nord et Sud-Kivu (4 missions de 5 personnes dont une mission à Kinshasa, à Goma, à Kalehe à Masisi et à Walikale ;</p> <p>1.1.1.4. Organiser le forum interprovincial sur la persistance des groupes armés et la réinsertion des démobilisés afin de valider une feuille de route ayant des actions claires, précises et des responsabilités étatiques touchant le cadre politico-stratégique en termes de réponse durable à la persistance des groupes armés et la réinsertion des démobilisés au Nord et Sud-Kivu.</p>
<p>En lien avec la sécurisation foncière des terres des communautés locales :</p> <p>1.1.1.5 Atelier d'échange et de récoltes des desideratas des communautés locales sur les termes de l'édit provincial</p> <p>1.1.1.6 Organiser un atelier de présentation des résultats des données du terrain et d'enrichissement de la proposition de l'édit en faveur des acteurs clés au niveau provincial</p> <p>1.1.1.7 Sur base des résultats des ateliers ci hauts, mettre en place une équipe de plaidoyer mixte de rédaction du projet de l'édit avec l'appui d'un consultant</p> <p>1.1.1.8 Tenir des séances d'échange avec les députés provinciaux, le Gouverneur de Province, les ministères clés sur la proposition de l'édit pour amendement avant adoption et promulgation.</p> <p>1.1.1.9 Envoyer et multiplier le projet de l'édit au</p>	<p>1.1.1.5. Accompagner la mise en œuvre des actions spécifiques et ciblées contenues de la feuille de route aux niveaux local, provincial et national</p> <p>Produit 1.2.1: Les priorités des plans locaux de consolidation de la paix sont définies et exécutées.</p> <p>1.2.1.1 Organiser 3 ateliers de 1 jour (en raison de 1 par site) regroupant chacun 40 participants pour la priorisation des actions parmi les recommandations définies dans les plans locaux de consolidation de la paix et de revue des stratégies opérationnelles de leurs mises en œuvre ;</p> <p>1.2.1.2. Mettre en œuvre des actions prioritaires des plans d'actions,</p>

<p>bureau du président de l'assemblée provinciale pour approbation et suivi au niveau du cabinet du gouverneur pour promulgation ;</p> <p>Produit 1.2.1 : Les priorités des plans locaux de consolidation de la paix sont définies et exécutées</p> <p>1.2.1.1 Organiser 3 ateliers de 1 jour (en raison de 1 par site) regroupant chacun 40 participants pour la priorisation des actions parmi les recommandations définies dans les plans locaux de consolidation de la paix et de revue des stratégies opérationnelles de leurs mises en œuvre ;</p> <p>1.2.1.2 Atelier provincial multi acteurs de consolidation & d'appropriation des priorités identifiées pour les 3 sites dans un seul document et identification des rôles des acteurs ;</p> <p>1.2.1.3 Mettre en œuvre des actions prioritaires des plans d'actions, essentiellement relatives aux conflits fonciers et aux groupes armés, relevant de la compétence locale : appui financier à hauteur de 13.000 dollars par plan d'action</p> <p>Produit 1.3.1 : Les plates-formes et structures locales ciblées ont de meilleures connaissances sur les différentes thématiques retenues</p> <p>1.3.1.1. Former les membres des plateformes y compris les CDM sur les techniques de dialogue et de transformation des conflits locaux, les textes réglementaires en matière foncière, agricole, minière, de succession, des modes d'accès à la terre et des mécanismes de sécurisation foncière, ...</p> <p>1.3.1.2. Mettre à la disposition des CDM, pour un accompagnement et un coaching technique un Assistant Terrain par le partenaire de mis en œuvre ;</p> <p>1.3.1.3. Assurer mensuellement l'accompagnement institutionnel (location et fonctionnement bureaux des CDM, transport pour les animateurs des CDM lors</p>	<p>essentiellement relatives aux conflits fonciers et aux groupes armés, relevant de la compétence locale : appui financier à hauteur de 10.000 dollars par plan d'action</p> <p>Produit 1.3.1: Les plates formes et structures locales ciblées ont de meilleures connaissances sur différentes thématiques retenues.</p> <p>1.3.1.1. Former les membres des plateformes y compris les CDM sur les techniques de dialogue et de transformation des conflits locaux, les textes réglementaires en matière foncière, agricole, minière, de succession, des modes d'accès à la terre et des mécanismes de sécurisation foncière,</p> <p>1.3.1.2. Mettre à la disposition des CDM, pour un accompagnement et un coaching technique un Assistant Terrain par le partenaire de mis en œuvre</p> <p>1.3.1.3. Assurer mensuellement l'accompagnement institutionnel (location et fonctionnement bureaux des CDM, transport pour les animateurs des CDM lors des descentes de sensibilisation et médiation dans les sites lointains des CDM Minova, Numbi, Chambombo, Lumbishi et Tushunguti)</p> <p>Produit 1.3.2: Les mécanismes de survie et de pérennisation des CDM sont assurés.</p> <p>1.3.2.1. Mettre à la disposition des CDM des moyens nécessaires (Activités génératrices de revenus, AGR) pour leur permettre l'auto-prise en charge après le projet ;</p> <p>1.3.2.2. Former les membres des CDM sur les techniques de gestion des AGR ;</p>
--	---

<p>des descentes de sensibilisation et médiation dans les sites lointains des CDM Minova, Numbi, Chambombo, Lumbishi et Tushunguti);</p> <p>1.3.1.4. Tenir des rencontres avec les autorités locales et les leaders des communautés pour rendre compte et solliciter leur appui dans les actions de transformation des conflits locaux ;</p> <p>Produit 1. 3. 2 : Les mécanismes de survie et de pérennisation des CDM sont assurés</p> <p>1.3.2.1. Mettre à la disposition des CDM des moyens nécessaires (Activités génératrices de revenus, AGR) pour leur permettre l’auto-prise en charge après le projet ;</p> <p>1.3.2.2. Former les membres des CDM sur les techniques de gestion des AGR</p> <p>1.3.2.3. Mener le Plaidoyer au niveau de la chefferie et de la province pour une allocation institutionnelle aux CDM dans le budget des ETD ;</p>	
---	--

Objectif Spécifique 1 : Les acteurs locaux, provinciaux et nationaux soutiennent le processus de stabilisation dans le Nord Kalehe.

Pour cet objectif, nous aurons à renseigner les indicateurs ci-après :

Indicateur projet	Données de référence	Etape fin projet	Cible	Source de vérification
Acteurs clés de la stabilisation déclarent leur soutien et leur confiance envers la stratégie de stabilisation et de sécurité dans leur localité (évalué sur une échelle de notation par rapport à des critères prédéfinis) (ventilé par acteur et sous-zone prioritaire)	Dix acteurs clés de la stabilisation dans les hauts plateaux de Kalehe et sur sa partie littorale à savoir les chefs des villages, les chefs de postes d'encadrement administratif, les leaders de la société civile, les représentants des femmes et des jeunes qui ont été consultés en décembre 2017, déclarent leur soutien à la stratégie de stabilisation en cours à 100%	12 acteurs clés de la stabilisation dans les hauts plateaux de Kalehe et sur sa partie littorale à savoir les chefs des villages, les chefs de postes d'encadrement administratif, les leaders de la société civile, les représentants des femmes et des jeunes, déclarent leur soutien à la stratégie de stabilisation en cours à 100%	15 acteurs clés de la stabilisation dans les hauts plateaux de Kalehe et sur sa partie littorale à savoir les chefs des villages, les chefs de postes d'encadrement administratif, les leaders de la société civile, les représentants des femmes et des jeunes, déclarent leur soutien à la stratégie de stabilisation en cours à 100%	Enquête de perception
% d'hommes et de femmes affirmant que les projets de consolidation de la paix sont "très bons" ou "extrêmement bons" pour adresser les problèmes les plus pertinents de leur zone (ventilé par sexe et sous-zone prioritaire)	Se basant sur le critère de la sécurité dans les hauts plateaux et sur la partie littorale de Kalehe durant le 1er semestre de 2017, 0% de femmes et 1% d'hommes déclarent que leur village est extrêmement paisible ;8% de femmes et 24% d'hommes le déclarent beaucoup paisibles	Se basant sur le critère de la sécurité dans les hauts plateaux de Kalehe et sur la partie littorale d'ici juin 2018, 3% de femmes et 7% d'hommes déclarent que leur village est extrêmement paisible ; 12% de femmes et 25% d'hommes le déclarent beaucoup paisibles	Se basant sur le critère de la sécurité dans les hauts plateaux de Kalehe et sur la partie littorale à la fin du projet, 5% de femmes et 10% d'hommes déclarent que leur village est extrêmement paisible ;15% de femmes et 30% d'hommes le déclarent beaucoup paisibles	Enquête de perception

Selon les données de référence collectées au premier semestre de 2017 sur la perception des gens concernant la stratégie de stabilisation en cours sur la partie littorale et dans les hauts plateaux de Kalehe, 0% de femmes et 1% d'hommes déclaraient que les projets de stabilisation sont très bons ou extrêmement bons. Une année après, soit au 1^{er} semestre de 2018, 4% de femmes et 13% d'hommes ont déclaré que les projets de stabilisation sont très bons ou extrêmement bons. Comparées aux données de référence, il y a une nette amélioration de la perception des gens sur la manière dont les projets de stabilisation adressent les problèmes les plus pertinents dans la zone. Ceci peut s'expliquer par le fait qu'au 1^{er} semestre de 2017 il n'y avait pas de projet dans la zone. Conséquemment, il transparait que les acteurs locaux ont soutenu le processus de stabilisation en le considérant comme une réponse aux préoccupations des communautés.

Résultat 1.1 –Les acteurs clés au niveau local, provincial et National s'engagent dans la réduction de la violence liée aux conflits.	Etat

Indicateur projet	Données de référence	Etape fin projet	Cible	Source de vérification
Nombre d'acteurs clés hommes et femmes sensibilisés au niveau local, provincial et national qui soutiennent les actions contre les groupes armés	160 acteurs dont 40 femmes. Parmi eux se trouvent 136 au niveau local dont 38 femmes et 24 au niveau provincial dont 2 femmes et 0 au niveau national	218 acteurs parmi lesquels 130 au niveau local dont 39 femmes ; 66 au niveau provincial dont 14 femmes et 22 au niveau national dont 5 femmes	450 acteurs dont 315 hommes et 135 femmes. Parmi eux 198 acteurs du niveau local dont 89 femmes, 95 du niveau provincial dont 41 femmes et 22 du niveau national dont 5 femmes	Rapport d'activités
Nombre d'actions identifiées (feuille de route) lors de l'atelier interprovincial pour la réduction de l'activisme des groupes armés et la décentralisation de UPNDDR.	0	3	8	Rapport d'activités
Nombre d'actions concrètes prises contenues dans la feuille de route sur la stratégie durable contre la persistance des groupes armés.	0	2	4	Rapport d'activités
Niveau de compréhension et de soutien de la feuille de route par les acteurs politique du Nord et Sud-Kivu (nul, faible, moyen, élevé, très élevé ou 0, 1, 2, 3,4)	0	Moyen	moyen	Rapport d'activités
Nombre d'acteurs clés sensibilisés sur l'activisme des groupes armés	0	143 acteurs parmi lesquels 2 au niveau national dont une femme, 14 au niveau provincial dont 3 femmes et 83 au niveau local dont 3 femmes.	100 acteurs clés parmi lesquels 8 au niveau national dont 2 femmes, 55 au niveau provincial dont 17 femmes et 37 au niveau local dont 10 femmes.	Rapport d'activités, enquête
Nombre d'actions spécifiques accompagnées à l'issue du dialogue interprovincial.	0	1 action spécifique va être accompagnée d'ici fin juin	2 actions spécifiques vont être accompagnées d'ici septembre 2018	Rapport d'activités
Nombre d'édit voté	0	0	1	Rapport d'activités

Au cours de différentes consultations menées au niveau local, provincial et national, 218 acteurs clés sur 450 prévus se sont engagés à soutenir les actions contre les groupes armés dans la zone du projet. 25 parmi eux sur 100 ont été sensibilisés sur le sujet.

- A l'issue de ces sensibilisations, ces derniers ont formulé des propositions concrètes autour du sujet, lesquelles ont été validées au cours du forum interprovincial sur la persistance des groupes armés dans les provinces du Sud et du Nord Kivu. Ce forum a eu lieu à Bukavu durant la période du 12 au 13 Septembre 2018. Ces propositions se rapportent à la nécessité entre autres de : (i) Créer un cadre interprovincial du forum pour mener les plaidoyers et faire le suivi des recommandations de ce forum. Il devra être le plus inclusif possible, (ii) Identifier les présumés tireurs de ficelle et les mettre à contribution dans la

sensibilisation au processus DDR ; (iii) Créer les sites de transit et les zones de rassemblement des ex-combattants et responsabiliser les services de récupération et de gestion des armes remises par les ex-combattants mais également (iv) faire la cartographie des acteurs intervenants dans les zones occupées par les groupes armés et mobiliser les fonds pour les actions de stabilisation.

La mise en œuvre de toutes ces recommandations est assujettie à une réforme, une adaptation ou un aménagement du processus de DDR qui nécessite des décisions politiques au niveau national.

Produit 1.1.1 – La conscience des parties prenantes est accrue sur les méfaits de l’activisme des groupes armés et des conflits fonciers portant sur les terres des communautés locales.

Par parties prenantes contre l’activisme des groupes armés nous sous entendons entre autres, les leaders communautaires, les autorités étatiques locales, les représentants des groupes armés, les acteurs clés de la société civile. Avant le projet ces parties prenantes avaient conscience des méfaits des groupes armés mais aucune action concrète n’était prise pour y faire face. Ce produit a permis d’accroître leur conscience et d’impliquer un nombre d’acteurs clés dans la lutte contre ce problème. A cet effet, des consultations et des sensibilisations ont été menées auprès des 30 acteurs clés du niveau local, 43 du niveau provincial et 6 du niveau national, ce qui fait un total de 79 acteurs clés sur 100 prévus. Après ces différentes consultations, un forum interprovincial sur la persistance des groupes armés a été organisé durant la période du 12 au 13 Septembre 2018 à Bukavu. 124 personnes dont 8 femmes y ont participé. Ces participants étaient venus de la Présidence de la République, des Ministères Nationaux de la Défense, de l’intérieur et du Plan, des assemblées nationale et provinciales et des gouvernements provinciaux du Nord et du Sud kivu. Des généraux de l’armée, des délégués des agences onusiennes et ONGI, des acteurs territoriaux y ont également participé.

A l’issue des assises de ce forum interprovincial, les résultats suivants ont été obtenus :

- Les causes de la persistance des groupes armés au Nord et Sud Kivu ont été identifiées, analysées et validées à travers une séance de brainstorming basée à la fois sur les résultats des recherches, des consultations et sur des discussions ouvertes de tous les participants. Deux types de causes ont été identifiées : celles d’ordre général et celles liées au Programme National de Démobilisation, Désarmement et Réinsertion (PNDDR).
- Les participants ont défini des actions et mécanismes alternatifs permettant de renforcer la démobilisation des groupes armés et la réinsertion des ex-combattants et jeunes désœuvrés dans leurs communautés respectives. Ces actions et mécanismes ont été coulés dans une feuille de route validée par tous les participants.
- Les autorités provinciales de deux provinces, représentées par les deux Vice-gouverneurs se sont engagées à accompagner la feuille de route et de mettre en place un cadre interprovincial de suivi de la mise en œuvre des recommandations du forum. En plus, elles se sont engagées à accompagner le processus au niveau national pour l’obtention d’un cadre normatif national, c’est-

à-dire un arrêté interministériel, pour légitimer les interventions des acteurs locaux dans le processus du DDR communautaire.

- Les différents participants, se sont également engagés à s’impliquer dans la mise en œuvre des actions contenues dans la feuille de route.

Sous cet angle, suite à cette participation active des uns et des autres, les résultats de ces assises ont été un réel produit collectif.

Résultat 1.2 – Les acteurs clés au niveau local, provincial et national mettent en œuvre les plans locaux de consolidation de la paix				Etat
				X
l'indicateur	Données de référence	Etape au fin projet	cible	Source de vérification
Niveau de mise en œuvre des plans de consolidation de la paix atteint (nul, faible, moyen, élevé, très élevé ou 0, 1, 2,3,4)	0	Elevé	Très élevé	Rapport et enquête

Pour mettre en œuvre les plans locaux de consolidation de la paix élaborés en 2016 lors du projet IRF1, des séances de priorisation ont eu lieu dans chaque zone. Après ces séances, trois commissions de mise en œuvre et de suivi (CMOS¹) des actions prioritaires retenues ont été mises en place. Il s’agit du CMOS de Minova, de Numbi-Lumbi et enfin celle de Tushunguti-Chambombo. Elles sont composées de 29 membres issus de toutes les ethnies du milieu dont 9 femmes soit 31% de l’effectif total.

Produit 1.2.1 Les priorités des plans locaux de consolidation de la paix sont définies et exécutées

Dans ce processus, trois ateliers ont été organisés dans les sites de Minova, Numbi et Tushunguti. Ils ont servi de cadre pour les leaders des communautés, aux acteurs de la société civile, aux membres des cadres de dialogue et de médiation (CDM) et aux autorités locales d’identifier les actions prioritaires pour lesquelles ils ont besoin du soutien des autorités provinciales. Après avoir identifié les actions prioritaires dans les plans locaux de consolidation de la paix, des moyens financiers ont été mis à la disposition des CMOS pour leur mise en œuvre. Sur ce, un décaissement de 10.000\$ a été assuré au profit de chaque plateforme. Ce décaissement leur a permis d’exécuter les actions prioritaires énumérées ci-dessous par zone. A la clôture du projet, leur niveau de réalisation est élevé.

En outre, pour rendre plus opérationnelles ces commissions, les capacités de leurs membres ont été renforcées par des techniques de sensibilisation, de médiation et de culture de dialogue.

Ci-dessous les actions prioritaires retenues et les résultats atteints par chaque plateforme/CMOS par axe ou zone géographique.

➤ A Tushunguti- Chambombo

La plateforme de cet axe s’est assigné une seule priorité à savoir, « Sensibiliser la communauté sur la détention illégale d’armes par certains membres de la communauté et la persistance des groupes armés ».

Dans cette optique, des séances de sensibilisation et des contacts directs avec les leaders des groupes armés ont eu lieu. 116 personnes dont 22 femmes et 94 hommes ont été directement sensibilisées et conscientisées sur l'avantage de la remise volontaire des armes. A l'issue de ses interventions, la plateforme de cet axe a atteint les résultats ci-après :

- Les leaders des groupes armés ont confiance en la commission et autres leaders des communautés. Les séances des sensibilisations organisées à l'endroit des membres des groupes armés ont permis aux membres de ce groupe d'être convaincu à participer au processus de désengagement dans les groupes armés;
- Les membres des groupes armés conscientisés sollicitent un cadre ou des conditions favorables pour rendre les armes notamment l'implication des FARDC et leur déploiement à Tushunguti.
- Réduction sensible des violences et la circulation d'armes dans le groupement de Ziralo.

➤ **A Numbi-Lumbishi:**

Les membres de la plateforme de Numbi- Lumbishi se sont focalisés sur les deux priorités suivantes :

- Sensibiliser la communauté sur les dangers de la détention illégale des armes ;
- Mener des activités de sensibilisation sur les conséquences du conflit lié à l'exploitation minière à Lumbishi.

Sur base des sensibilisations et de dialogues communautaires menés dans cette zone, les résultats ci-après ont été atteints :

- 233 personnes dont 183 hommes et 50 femmes ont participé directement dans les activités et se sont engagées à soutenir les actions prévues par la CMOS
- Prise de conscience de la population sur les méfaits de la détention illégale d'armes par les civils
-
- 74 éléments des différents groupes armés s'étaient désengagés et intégrés le processus de désarmement et démobilisation. 4 armes ont été remises aux FARDC par les éléments issus des groupes armés.
- Les cas de violences communautaires liées aux conflits liés à l'exploitation minière dans le carré minier de Luziba sont en baisse
- 20 ménages déplacés sont rentrés à Lumbishi.

➤ **A Minova :**

Pour la CMOS de Minova les actions prioritaires suivantes ont été ciblées dans leur plan de consolidation de la paix :

- La problématique du conflit foncier entre les pygmées de Bulenga et les membres des autres communautés.
- Le conflit entre les concessions Shombere et Ngezayo et la population de Chondo et Kagarama

Les résultats ci-après ont été atteints au cours de ce semestre :

- 352 personnes dont 247 hommes et 110 femmes ont pris part aux différentes activités et se sont engagées dans les actions de réduction des violences communautaires ;
- Les habitants de villages chondo et Kagarama sont conscients de conséquences des violences causées par le conflit entre Shomberwa et Ngezayo ;
- Les habitants de Chondo et Kagarama sont engagés dans le processus de dialogue pour la réduction des violences communautaires ;
- Les violences entre Pygmées et les autres communautés ont sensiblement baissées contrairement aux attaques perpétrées entre les pygmées et autres communautés autours des conflits terriens dans la presqu'île de Bulenga ;
- Les leaders des Pygmées et des autres communautés sont conscientisés et se sont engagés dans le processus de dialogue pour une solution pacifique ;
- Les terres qui font l'objet des violences entre les pygmées et les membres des autres communautés sont identifiées et cartographiés dont la superficie réunie est de 3Ha. 53 personnes dont 6 femmes ont bénéficié de la cartographie.,
- Une commission mixte des pygmées et Balimi est mise en place pour le suivi des engagements et prévention des violences liées à ce conflit.

Impact de ces activités sur la stabilisation.

Comme impact de ces activités, on note l'implication de quelques leaders de la société civile à répercuter les mêmes messages dans le village Kasungarere qui du reste n'est pas couvert par le projet IRF2. Les membres de cette communauté ont promis de remettre progressivement les armes qu'ils détiennent à condition que les FARDC soient présentes à Ziralò et dans d'autres coins de la zone.

Défis et mesures de mitigation

Le plus grand défi est l'encadrement des membres de groupes armés qui acceptent de se démobiliser et intégrer le processus de paix. Sans encadrement ses membres des groupes armés constituent un danger au sein de la communauté et constituent en plus un réservoir de recrutement à nouveau dans les milices pour reprendre les armes. Pour palier à ce problème, il sera question de mener un plaidoyer au niveau politique pour envisager la prise en charge des jeunes filles et garçons sortis des groupes armés sur base d'un plan de démobilisation harmonisé au niveau local, provincial et national.

Coordination

Plusieurs réunions de coordination ont été tenues avec les autorités de la province du Sud Kivu et celles du Nord Kivu dans le cadre des préparatifs du dialogue interprovincial.

Ancrage institutionnel

Comme cela apparaît clairement dans les paragraphes ci-hauts, l'implication des autorités locales et des membres du gouvernement provincial dans la planification et la mise en œuvre du projet facilite son ancrage institutionnel. L'appropriation du dialogue interprovincial sur la problématique des groupes armés par les autorités de la province du sud Kivu à différents niveaux en est une preuve éloquent.

Cet ancrage se traduit par l'arrêté interprovincial N° 001/ 001/ CAB/GP-SK/GP-NK/2018 signé le 06 Novembre 2018 DU par les gouverneurs du Nord Kivu et du Sud Kivu et portant création et fonctionnement du comité de suivi de la mise en œuvre de la feuille de route issue du forum interprovincial sur la persistance des groupes armés dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu.

Questions de genre

Tout au long de la mise en œuvre de ce projet, la question du genre a été prise en compte dans la mesure où les hommes et les femmes ont travaillé côte à côte pour déterminer les actions prioritaires dans chaque plan de consolidation de la paix. Ils sont tous présents dans les structures communautaires, notamment les plateformes de supervision de mise en œuvre et de suivi des actions prioritaires. Les trois plates formes de supervision sont composées de 29 membres dont 9 femmes, soit 31%.

Les femmes jouent un rôle central dans ces plateformes. A Numbi, le Cadre de Dialogue et de Médiation est présidé par une femme et le Secrétariat du CMOS est assuré par une femme. L'engagement et la détermination de ces deux femmes ont permis de lever les barrières et construire le rôle de la femme comme actrice de stabilisation et de paix.

Leçons apprises

La plus grande leçon notée, c'est le rapprochement entre les représentants des groupes armés avec les populations suite aux activités de sensibilisation sur les méfaits des groupes armés. On constate que ces derniers sont prêts à se désengager si et seulement si un mécanisme local de désarmement et de réinsertion est mis en place et devient opérationnel.

Une autre leçon retenue, c'est le fait que les actions de transformation de conflits et de consolidation de la paix menées depuis le projet IRF1 et poursuivies par le projet IRF2 à partir de novembre 2017 dans la zone du projet renforcent la cohésion sociale et influent positivement sur les actions de développement socioéconomiques du milieu. Ceci s'explique par le fait que ces actions sont menées par les représentants de toutes les ethnies locales qui vivaient à couteaux tirés il y a quelques années. Actuellement, les membres de toutes les communautés participent aux travaux communautaires de développement. C'est le cas des travaux de maintenance de l'axe routier Tushunguti- chambombo dans le groupement de Ziralo et d'ouverture d'une nouvelle route reliant Ziralo à Ufamandu. De telles initiatives n'étaient pas possibles quand le conflit intercommunautaire entre les Hutus et les Tembo était ouvert dans ces villages. Ceci indique clairement que la méfiance intercommunautaire a sensiblement baissé dans la zone grâce notamment aux interventions du projet IRF Kalehe.

Histoires de succès

La participation de Pasta MULEWA adjoint du seigneur de guerre Kirikicho aux travaux communautaires pour l'ouverture de la route quittant Ziralo vers Ufamandu dans le Territoire de Masisi dans le Nord Kivu constitue une histoire de succès pour les activités de sensibilisation organisées par la plateforme de supervision de Tushunguti. Car elle met en évidence le fait que la dynamique de conflit peut céder le pas à la dynamique d'interaction et de convergence pour la paix

Résultat 1.3 – La capacité des plates formes communautaires est renforcée pour poursuivre les actions de dialogue et de transformation des conflits locaux et fonciers	Etat X
---	-------------------------

Ci-dessous les indicateurs qui permettront de mesurer l'évolution de ce résultat.

Indicateur du projet	Données de référence	Etape fin projet	Cible	Moyen de vérification
Nombre de mécanismes de supervision /plateforme de dialogue opérationnel dans la zone prioritaire	0	3	3	Enquête
Inclusivité : Représentation équilibrée (jugée appropriée) dans la composition des mécanismes de supervision/plateformes de dialogue (c.-à-d. est-ce que les hommes, femmes, jeunes, différents groupes ethniques et ceux ayant une vision opposée des questions de stabilisation sont représentés)	0	100% d'ethnies principales représentées dont 31% des femmes, 15% des jeunes et 54% d'hommes	100% d'ethnies principales (havu, hutu, tembo, tutsi) représentées dont 31% de femmes.	Collecte de données continue, analyse et rapportage
Espace sûr : Mesure dans laquelle les participant(e)s1 dans les mécanismes de supervision/plateformes de dialogue se sentent à même d'exprimer leurs points de vue sans peur de critiques ou représailles (noté sur 5)	0	55% des membres des plates formes déclarent être sûr d'exprimer leurs points de vue sans peur de critiques ou représailles	75% des membres des plates formes déclarent être sûr d'exprimer leurs points de vue sans peur de critiques ou représailles	Collecte de données continue, analyse et rapportage
Apprentissage : Mesure dans laquelle les points de vue participant(e)s1 sur les questions traitées dans les plateformes de dialogue ont changé après avoir entendu/cherché à comprendre d'autres points de vue (noté sur 5), (pas changé=0; très peu changé=1; un peu changé=2; suffisamment changé=3; beaucoup changé=4; extrêmement changé=5)	0	les points de vue de participants ont suffisamment changé sur les questions traitées après avoir entendu d'autres points de vue	les points de vue de participants ont beaucoup changé sur les questions traitées après avoir entendu d'autres points de vue	Enquête auprès des participants dans les plates formes de dialogues
Bonne foi : Mesure dans laquelle les participant(e)s1 perçoivent le processus de dialogue comme étant mené de bonne foi (c.-à-d. que tous les participants font preuve d'intégrité en partageant leurs connaissances et attitudes, espoirs/agendas vis-à-vis du processus) (noté sur 5: 0=n'existe pas; 1=pas de bonne foi;2= peu de bonne foi; 3= assez de bonne foi;4= bonne foi; 5= beaucoup de bonne foi)	0	assez de bonne foi (3)	Bonne foi (4)	Enquête auprès des participants
Habilitation : Mesure dans laquelle les participant(e)s1 sont habilités à participer aux processus démocratiques liés à la stabilisation (évalué par rapport aux trois dimensions de l'habilitation politique : conscience (les participants sont capables de décrire précisément les processus de stabilisation qu'ils supervisent et les parties prenantes impliquées dans une réponse descriptive) ; assurance et compétence (fréquence à laquelle les participants adressent directement les acteurs étatiques/élus sur la stabilisation et n'ont pas d'inquiétude à demander que des questions soient soulevées pour leur compte) ; effectivité et durabilité (là où des acteurs élus/étatiques ne prennent pas leurs responsabilités, mesure dans laquelle les participants sont à l'aise pour le signaler)	0	60 % des membres des commissions de mise en œuvre des priorités des plans de consolidation de la paix par catégorie sont capables de décrire précisément les processus de stabilisation qu'ils supervisent et les parties prenantes impliquées assez bien ; 40% le font bien et 0% le font très bien.	40 % des membres des commissions par catégorie sont capables de décrire précisément le processus de stabilisation qu'ils supervisent et les parties prenantes impliquées assez bien ; 50% le font bien et 10% le font très bien.	Enquête auprès des participants

Grâce aux formations des membres des plates formes de supervision de dialogue, ces derniers assurent avec aisance la mise en œuvre des actions prioritaires de consolidation de la paix dans leurs communautés.

La capacité des plates formes de supervision a été renforcée pour poursuivre les actions de dialogue et de transformation des conflits locaux à l'issue du projet. Pour rappel, dans cette zone, ce sont des conflits locaux simples qui dégénéraient en conflit communautaire ou interethnique violent. Comparé à la situation de départ, on note une inclusivité totale dans la composition des plates formes. Et leurs membres déclarent exprimer leurs points de vue sans peur et apprennent suffisamment des autres lors des séances des dialogues. Tous déclarent que le processus de dialogue est mené assez de bonne foi. A ce stade, on constate que les conflits locaux sont bien pris en charge par les plates formes, ce qui contribue visiblement à la stabilisation de la zone. En plus, grâce aux formations reçues par les membres des plates formes, ces derniers parviennent à assurer eux-mêmes avec aisance la mise en œuvre des actions prioritaires de consolidation de la paix dans leurs communautés.

Ainsi comme dit ci-haut, le fait que les membres de toutes les communautés participent aux travaux communautaires de développement, notamment en ce qui concerne les travaux de maintenance de l'axe routier Tushunguti- chambombo dans le groupement de Ziralo et d'ouverture d'une nouvelle route reliant Ziralo à Ufamandu est un cas pratique de transformation des conflits. Ce cas atteste que le sentiment de méfiance intercommunautaire a sensiblement baissé dans la zone grâce notamment aux interventions du projet.

Produit 1.3.1 – Les plates formes de supervision des dialogues communautaires sont mises en place / plateforme de supervision et de mise en œuvre des priorités des plans locaux de consolidation de la paix.

Indicateur du projet	Données de référence	Etape fin projet	Cible	Moyen de vérification
Nombre de plates formes constituées	0	3	3	Enquête
Nombres de personnes formées dans les plates formes ' désagrégées par sexe	0	29 personnes dont 9 femmes	29 membres dont 10 femmes	Rapport de formation et liste des participants
Nombre d'actions prioritaires ciblées dans les plans locaux de consolidation de la paix	0	5	5	Rapport d'activités des plates formes
Nombre d'actions prioritaires mises en œuvre	0	5	5	Rapport d'activités des plates formes

A la clôture de ce projet, trois plateformes ont été constituées. Elles sont composées de 29 personnes dont 9 femmes. Tous ont acquis des connaissances appropriées pour soutenir la culture de dialogue, d'organisation de dialogue social et en technique de médiation. 5 actions prioritaires ciblées dans les plans locaux de consolidation de la paix ont été mises en œuvre où aucune initiative de la prise en charge des conflits complexes n'avait pas été envisagée avant le projet IRF. A la clôture du projet, les membres de ces plates-formes conduisent eux-mêmes les séances de dialogue sans la présence d'APC notre partenaire de mise en œuvre. Néanmoins, par le coaching d'un assistant terrain d'APC sous l'appui de Onu-Habitat, une base des données a été alimentée pour numériser les informations sur les conflits documentés, les conflits résolus et les bénéficiaires de médiation désagrégés par sexe.

Produit 1.3.2 – Les structures locales ciblées (CDM) ont des meilleures connaissances sur les différentes thématiques retenues.

Ci-dessous le tableau des indicateurs concernant le suivi du progrès de ce produit

Indicateur du projet	Données de référence	Etape au fin projet	Cible	Moyen de vérification
Nombre des personnes désagrégées par sexe formées pour 5 CDM	0	52 personnes dont 19 femmes	60 personnes dont 18 femmes	Rapport d'activités
Niveau de connaissance des membres des CDM sur les techniques de dialogue et de transformation des conflits	Moyen	Elevé	Elevé	enquête
% des conflits locaux résolus par rapport aux conflits documentés	48 %	29 %	65 %	Base des données des CDM
Niveau de connaissance des membres des CDM en techniques de gestion des AGR	Faible	Moyen	Moyen	Enquête avec les parties prenantes

Le projet IRF2 compte cinq CDM dont un se trouve dans la partie littorale à Minova et 4 autres sont localisés dans les hauts plateaux notamment à Numbi, Lumbishi, Chambombo et Tushunguti.

Grâce aux formations dispensées aux membres des CDM, 33 hommes et 19 femmes issus de toutes les ethnies de la zone, ont amélioré leurs connaissances en technique de médiation et de gestion des conflits. Comme réalisations notées au courant de ce semestre, il y a la prise en charge au quotidien des conflits locaux.

Notons que les conflits locaux gérés par les CDM contribuent à la stabilisation car les conflits de voisinage ou entre individus dégènèrent souvent en conflit collectif, ce qui occasionne parfois des incendies des maisons et des assassinats suivis des représailles de part et d'autre.

Au cours du projet IRF2, tous les CDM ont documenté 416 conflits dont 323 conflits fonciers et 93 conflits socioéconomiques. De ces conflits documentés 152 conflits ont été résolus dont 118 conflits fonciers et 34 socio-économiques. Le pourcentage des conflits résolus par rapport aux conflits documentés s'évalue à 36,5 %.

Pour ce qui concerne les sensibilisations, les CDM ont sensibilisé 13.370 personnes sur diverses thématiques à savoir les régimes matrimoniaux, la détention illégales d'armes, les avantages de la médiation, le droit de la femme à la succession, l'importance de rédiger le testament avant la mort, la qualité d'un médiateur, la cohabitation pacifique, la sécurisation de la terre, la loi foncière, le mode d'acquisition de terre selon la loi et la coutume, la cohabitation pacifique entre éleveurs et agriculteurs.

De ces 13.370 personnes sensibilisées dont 5.048 hommes et 3.371 femmes, 2.026 garçons et 1.443 filles.

Produit 1.3.3 – Les mécanismes de survie et de pérennisation des CDM sont assurés

Tableau des indicateurs pour ce produit

Indicateur du projet	Données de référence	Etape au fin projet	Cible	Moyen de vérification
Nombre des CDM bénéficiaires d'un appui technique et institutionnel	0	5	5	enquête
Nombre des CDM bénéficiaires des subventions pour les AGR	0	5	5	Rapport et enquête

Nombre d'AGR fonctionnels	0	3	5	Enquête
Niveau d'implication des autorités dans le fonctionnement des CDM (faible, moyen, élevé)	Dans les hauts plateaux de Kalehe, 67% des membres des CDM estiment que le niveau d'implication des autorités est moyen dans le fonctionnement des CDM et 33% le jugent élevé. Sur la partie littorale du territoire, 100% des membres des CDM jugent que le niveau est moyen	Dans les hauts plateaux de Kalehe, 60% des membres des CDM estiment que le niveau d'implication des autorités est moyen dans le fonctionnement des CDM et 40% le jugent élevé. Sur la partie littorale du territoire, 90% des membres des CDM jugent que le niveau est moyen et 10% le jugent élevé	Dans les hauts plateaux de Kalehe, 50% des membres des CDM estiment que le niveau d'implication des autorités est moyen dans le fonctionnement des CDM et 50% le jugent élevé. Sur la partie littorale du territoire, 80% des membres des CDM jugent que le niveau d'implication des autorités est moyen et 20% le jugent élevé.	Enquête

Pour pérenniser les CDM au-delà du projet, un mécanisme de leur autonomie financière a été mis en place. Sur ce, ils ont eux-mêmes identifié des filières économiques qui sont rentables dans lesquelles ils ont investi leur subvention. Ces filières ont été analysées et une étude de faisabilité et de rentabilité a été menée.

Chaque CDM a reçu une somme de 5.000 USD pour l'opérationnalisation de son activité génératrice de revenu/AGR.

Les AGR développées par chaque CDM sont les suivantes :

- Minova : Taxi moto et Mise en place d'une cantine ;
- Numbi : Papeterie et achat d'un hectare pour développer l'agriculture ;
- Lumbishi : Quincaillerie pour vente des produits de construction et de creusage de minerais
- Chambombo : Construction d'une maison qui servira de bureau CDM et de 4 portes à faire louer et achat d'un champ pour l'agriculture ;
- Tushunguti : Construction d'une maison d'accueil qui servira aussi de Bureau et Cantine.

La constitution des AGR par les membres de CDM permet d'être en possession d'un capital local qui ensuite servira à appuyer la continuité des activités au niveau de CDM. Ce programme d'AGR au sein de CDM est doté d'organes : un comité de gestion et le règlement intérieur pour la gestion des AGR validé de manière participative. Par ailleurs, l'encadrement technique de cette dynamique d'AGR s'est fait par le partenaire via Onu-Habitat. Cet accompagnement technique a consisté à doter des CDM des outils de gestion.

Défis et mesures de mitigation

Le défi principal auquel les CDM feront face dans les prochains mois c'est la pérennisation de leurs AGR qui sont déjà opérationnelles. Comme mesure de mitigation il a été proposé aux CDM de partager les risques en diversifiant leurs investissements. Initier deux AGR plutôt qu'une seule.

Coordination

Afin d'obtenir un impact remarquable du travail des CDM sur la stabilisation de la zone, nous sommes coordonnés avec le consortium ARC à travers des réunions conjointes tenues au niveau provincial sur impulsion du STP. Grâce à ces réunions de coordination, nous avons obtenu un accord de principe du consortium ARC de prendre des mesures de pérennisation des

trois autres CDM qui ne sont pas ciblés par le projet IRF2 d'une part et d'autre part de reprendre les 5 CDM que nous encadrons à la fin de notre projet. Au total, il y a 8 CDM dans la zone du projet.

Ancrage institutionnel

En considérant la collaboration basée sur le référencement mutuel des cas des conflits entre les CDM et les structures étatique, telles que la Police Nationale Congolaise et l'auditorat de garnison de Minova, ce fait parmi tant d'autres, confirme l'ancrage institutionnel du projet. En plus, la reconnaissance des actes de compromis signés aux CDM par les parties jadis en conflit par les autorités administratives et coutumières locales constitue également une preuve de l'ancrage institutionnel de ce projet. Pour contribuer à leur exécution, les copies des actes de compromis signés par les parties sont classées dans le bureau du Chef de groupement et les originaux sont classés aux CDM.

Questions de genre

La question du genre est prise en compte dans les activités mises en œuvre. En témoigne cette femme de Tushunguti, qui se vante d'être invitée souvent aux réunions organisées dans leur communauté et de pouvoir s'y exprimer librement.

Par ailleurs, les hommes et les femmes travaillent côte à côte dans les différentes plateformes pour la mise en œuvre des actions prioritaires des plans locaux de consolidation de la paix. Au moins 30% des femmes assument des responsabilités au sein de ces structures. Et s'agissant des cibles des activités de sensibilisation, l'accent est particulièrement mis sur les femmes. A titre illustratif, sur une cible de 11888 personnes atteintes par les sensibilisations, il y a eu 5048 hommes, 3371 femmes, 2026 garçons et 1443 filles, soit un total de 32% de femmes.

Leçons apprises

La légitimité des CDM dans la zone du projet est de plus en plus palpable. Les autorités locales et les responsables de la police n'hésitent plus à leur transférer des cas à traiter. Une fois un officier de police judiciaire (OPJ) instruisant un dossier à caractère civil a fait appel à un membre du CDM pour l'appuyer dans les auditions des parties.

Au CDM de Numbi, les membres nous ont rapporté, que ce dernier temps même des cas qui relèvent des juridictions pénales sont portées à leurs intentions par les populations et par les agents de police afin de contribuer au retour de l'accalmie. Heureusement pour ces membres, à l'issue des formations obtenues, renchérit la modératrice du CDM, des cas comme ceux-là ne sont pas pris en charge par la médiation. Ces cas sont toujours transférés aux instances compétentes.

Histoires de succès

A Numbi, un officier de FARDC a déclaré que les activités de sensibilisations et de plaidoyer que les membres de CDM organisent dans les villages facilitent les contacts entre les populations civiles et les militaires et contribuent ainsi à la paix dans cette zone. Pour illustrer ses propos, il a expliqué que dans le Territoire de Fizi lors des opérations contre le groupe de Yakutumba, ils n'avaient pas réussi à s'approcher des populations et des acteurs influents des groupes armés comme ça se fait à Numbi. Ce rapprochement avec les civiles leur permet d'accéder à d'utiles informations pour mieux sécuriser la zone.

A Ziralo, le commandant de la PNC avoue qu'il collabore avec le CDM local en lui référant certains conflits notamment les conflits fonciers, ce qui lui permet de se concentrer sur d'autres cas.

Enfin à Minova : Un conflit foncier a opposé Monsieur David et Madame Mwabirali tous habitants du groupement de Buzi. La dame trouvant que sa parcelle et son champ était en train

d'être spoliés par Monsieur David, a jugé mieux d'aller présenter le problème au CDM. Dès que Monsieur David a reçu l'invitation du CDM, il a préféré la boycotter et amener son cas à la police locale.

Ayant reçu le dossier, le commandant de la police l'a analysé et après, il a jugé utile de le transférer au CDM. Actuellement, ce cas est complètement résolu et la dame a été rétablie dans ses droits.

Objectif Spécifique 2 : Performance améliorée des agents de l'Etat dans la fourniture de services

Comme pour l'objectif spécifique 1, après le CAP extraordinaire du 15 Mars 2018, certaines activités de cet objectif ont été réorientées. Il s'agit principalement des activités relatives au résultat 2.2 : « Meilleure conscience des agents de l'Etat et membres des cadres de concertation par rapport à leurs devoirs et responsabilités formels et aux effets destructeurs de la corruption ». Ce résultat avait deux produits. (i) Les agents de l'état et membres de la société civile sont formés, et (ii) l'accompagnement technique des cadres de concertation et agents de l'état est assuré. Sur recommandation de la mission d'évaluation indépendante des progrès réalisés par le projet durant la période du 20 au 24 février dernier 2018, les activités y afférant ont été supprimées et leurs budgets réorientés vers les activités de réinsertion de l'objectif spécifique 3. Cette réorientation s'est faite dans le cadre de la complémentarité avec le projet « Inawezekana » mis en œuvre par le consortium ZOA-VNGI- WarChild dans la même zone.

Résultat 2.1 – Accès aux services pertinents de l'Etat amélioré

Etat


Pour améliorer l'accès aux services pertinents de l'Etat, à la conception du projet, il était question de réhabiliter 15 dalots et 35 passages sous-route sur le tronçon routier Kalungu-Numbi. Les travaux de réhabilitation de ce tronçon routier ayant été suspendus par le CAP depuis mars 2018, jusqu'au moment où nous rédigeons ce rapport, ces ouvrages n'ont pas été réalisés.

Produit 2.1.1 – La réhabilitation des nouveaux ouvrages de franchissement sur le tronçon de route Kalungu-Numbi est renforcée.

A la clôture de la phase 1 du projet de stabilisation du Nord-Kalehe en Juin 2016, l'OIM avait réussi à recharger, à reprofiler et à poser plusieurs ouvrages de franchissement (passages busés, dalots et ponts) sur la route Kalungu-Numbi avec succès. Les localités au-delà de Numbi comme Lumbishi étaient devenues facilement accessibles par moto.

La phase 2 du projet était conçue comme une phase de consolidation des acquis précités suite à un manque d'entretien et de maintenance des ouvrages par les communautés bénéficiaires du projet qui a été à la base de nombreuses détériorations sur la chaussée et les ouvrages de franchissement.

La mise en œuvre de cette phase du projet a été marquée par la combinaison de plusieurs facteurs (insécurité, fortes intempéries, contraintes administratives, etc.) qui ont occasionné un retard sur le planning de mise en œuvre des activités du projet.

Lors de la réunion extraordinaire du CAP tenue le 15 Mars 2018, le Conseil d'Administration Provincial avait unanimement levé l'option de surseoir les travaux de réhabilitation du tronçon Kalungu-Numbi jusqu'à ce qu'un mécanisme local autonome d'entretien et de maintenance de ce tronçon soit rendu opérationnel.

Ayant constaté les efforts consentis par l'OIM pour déployer un mécanisme local autonome d'entretien et maintenance du tronçon à réhabiliter le Secrétariat technique provincial du fonds de cohérence pour la stabilisation a continué à exiger que les autres parties prenantes au projet représentées à travers le Comité local d'entretien routier , CLER en sigle (administration locale, exploitants miniers, communautés locales, autorités coutumières, etc.) puissent faire preuve d'engagement en faveur du projet en approvisionnant le compte en banque ouvert au nom du CLER des premières contributions financières dédiées à la maintenance après-projet avant la reprise des travaux par OIM.

Faute d'avancée sur ce point précis, OIM a reçu une correspondance du Secrétariat Technique du Fonds de Cohérence pour la stabilisation en date du 28 Novembre 2018 l'informant de la décision du CAP/FCS de procéder au reversement des fonds prévus pour la réhabilitation de la route et de procéder à la clôture du projet. Des dispositions nécessaires ont été prises par OIM pour se conformer à cette décision.

Produit 2.1.2 – L'entretien et la maintenance des ouvrages et bâtiments publics sont assurés

Deux plans de maintenance ont été élaborés comme prévu : un pour les ouvrages et un autre pour les bâtiments. Le plan de maintenance élaboré pour les bâtiments de la PNC construits lors de la première phase du projet, permet de maintenir ces infrastructures en bon état et de détecter les usures et détériorations prévisibles. Son objectif est quadruple :

- Lister les interventions à effectuer ainsi que leur périodicité
- Mettre l'accent sur l'entretien particulier que nécessitent certains éléments ou appareillage concernant la sécurité incendie
- Offrir un cadre de clauses contractuels applicables aux marchés d'entretien et d'exploitation du bâtiment
- Anticiper les évolutions des exigences et les solutions qui peuvent être apportées.

En résumé, ce plan d'entretien est un tableau à 3 colonnes dans lequel les interventions à effectuer sont listées dans la première colonne, la période de l'entretien dans la 2^e colonne et le responsable de l'intervention dans la 3^e colonne.

A la clôture du projet, la mise en œuvre du plan de maintenance pour les bâtiments et faible et nulle pour les ouvrages suite à la complexité de son mécanisme de financement. Néanmoins, afin de mobiliser les fonds pour rendre opérationnel le mécanisme de maintenance, L'OIM a tenu des réunions de plaidoyer avec le ministre provincial des Mines et les exploitants miniers au niveau du territoire pour obtenir qu'une partie des fonds issus du Basket Fund/Mines puisse être allouée aux travaux de réhabilitation de la route Kalungu-Numbi. Tous les acteurs concernés ont signé un acte d'engagement reprenant cette disposition. Ce document a institué les engagements suivants pour différentes parties prenantes du secteur minier artisanal de Numbi :

- Le ministère provincial des Mines du Sud-Kivu, à travers le Basket Fund, contribuera à hauteur de 30% aux frais d'entretien du tronçon routier Kalungu-Numbi ;
- La société minière SAKIMA et l'entité de traitement AMUR quant à elles contribueront à hauteur de 40% aux frais d'entretien

- Le 30% restant des frais d'entretien proviendront de fonds de péage route applicables conformément à l'arrêté du Gouverneur de province instituant le comité provincial des routes de dessertes agricole CPRDA en sigle.

L'OIM a appuyé la Direction des Voies de Desserte Agricole du Sud-Kivu pour la composition, la formation technique des membres et l'installation du Comité d'Entretien des Routes de Desserte Agricole (CERDA) à Minova. Ce comité a pour mission d'assurer l'entretien du tronçon Kalungu-Numbi au jour le jour. En plus, le 07 juillet 2018, L'OIM a appuyé le cabinet du ministre ayant la gestion des routes de desserte agricole dans ses attributions pour l'élaboration du règlement d'ordre intérieur complétant l'Arrêté Provincial n° 17/003/GP/SK du 20/01/2017 portant création, organisation et fonctionnement d'un Comité Provincial Routier de Desserte Agricole en Province du Sud-Kivu. Les activités dont il est fait mention ci-dessus ont été dictées par les circonstances après l'arrêt des travaux sur la route par le CAP/FCS Sud-Kivu. L'OIM ne pouvait pas atteindre les résultats proprement dits du projet sans faciliter la formalisation et le déploiement d'un mécanisme local d'entretien de la route.

Produit 2.1.3 – Les bâtiments de la PNC sont équipés

A la clôture du projet, ce produit est réalisé à 100%. Trois bâtiments de la PNC construits par le projet IRF1 à Numbi, Minova et Tushunguti sont actuellement pourvus en énergie solaire à la grande satisfaction de leurs usagers et de la population environnante. Ils ont été aussi renforcés en mobiliers.

La réalisation de ce produit contribue au résultat du projet par l'amélioration des conditions de travail des agents de l'Etat et de la PNC. En effet, l'équipement de ces bâtiments a restauré l'image et les symboles de l'Etat dans la zone du projet. Leurs usagers passent maintenant plus de temps dans leurs bureaux, ce qui leur permet de mieux gérer les questions d'ordre administratif et sécuritaire et participer activement à la stabilisation de la zone. Avec la présence de l'énergie solaire, les agents chargent facilement leurs téléphones, ce qui leur permet de communiquer aisément sur les questions d'ordre sécuritaire et autres. Par ailleurs, les cachots sont éclairés jour et nuit, ce qui a favorisé la disparition des actes des violences de la part des anciens détenus envers les nouveaux venus à qui, ils exigeaient de l'argent pour acheter des bougies.

Résultat 2.2 – Meilleure conscience des agents de l'Etat et membres des cadres de concertation par rapport à leurs devoirs et responsabilités formels et aux effets destructeurs de la corruption	<table border="1"> <tr> <td data-bbox="1300 1373 1348 1422">Etat</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1300 1422 1442 1498">  </td> </tr> </table>	Etat	
Etat			
			

Comme déjà dit plus haut, sur décision du CAP extraordinaire, les activités relatives à ce résultat ont été supprimées et leurs budgets réorientés vers les activités de réinsertion des ex-combattants. Pour rappel, ces activités concernaient le renforcement des capacités des cadres de concertation, la formation des agents de l'état et des leaders de la société civile et leur accompagnement technique. La coordination avec le consortium ARC permettra leur réalisation selon sa propre méthodologie et sa planification.

Résultat 2.3 – La présence des agents de l'Etat est renforcée	<table border="1"> <tr> <td data-bbox="1300 1843 1348 1892">Etat</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1300 1892 1442 1928">  </td> </tr> </table>	Etat	
Etat			
			

Le renforcement de la présence des agents de l'Etat suppose, le renforcement de la présence des éléments de la PNC recyclés et des éléments de la police des mines dans les hauts plateaux du

Territoire de Kalehe ainsi que ceux des services spécialisés des mines. 30 éléments immatriculés de la PNC dont 4 femmes basés dans le territoire de Kalehe ont été recyclés et déployés dans des grands villages dépourvus d'éléments de l'ordre au courant du mois de Septembre afin de mieux sécuriser la population.

Dans les hauts plateaux, sur 11 personnes interrogées en juillet 2018, 100% déclaraient avoir constaté la présence des policiers. Cependant 82% les déclaraient en nombre insuffisant et non équipés. Cet échantillon est insuffisant certes, mais il pourrait représenter la perception des gens qui habitent le village où se trouve le bureau de la police. La perception serait autre si on s'en éloignait.

Produit 2.3.1 – Le déploiement des services de l'Etat est assuré (Services spécialisés, police des mines et PNC)

Avant le déploiement des services de l'Etat, une mission conjointe entre l'OIM et la PNC/MINES Sud-Kivu a été organisée pour identifier les défis auxquels la police fait face dans la lutte contre la fraude et la contrebande minières.

Cette mission a identifié trois principaux défis : (i) le sous-effectif des policiers (10 policiers des mines seulement déployés sur la zone, et c'est grâce aux efforts du projet lors de sa première phase), (ii) le manque d'équipement et des moyens de transport pour conduire des patrouilles dans la zone du projet, (iii) difficultés d'accès physique et de transport des minerais dans la zone du projet et vers le chef-lieu de la province (Bukavu), etc. Cette deuxième phase du projet a apporté une réponse au problème des sous-effectifs de policiers et leur manque d'équipements de travail. En effet, comme prévu, il y a eu déploiement et équipement de 12 policiers supplémentaires dont 2 femmes. Ces derniers ont bénéficié au préalable d'un renforcement des capacités sur la lutte contre la contrebande minière et le processus normal de traçabilité de minerais. Les équipements reçus sont constitués de sifflets, de Tonfas, de radios de communication, des imperméables et de bottes.

Produit 2.3.2 – L'équipement de la police des mines est assuré pour la sécurisation des sites

Un état de besoins en équipements et petits matériels nécessaires à un meilleur fonctionnement de la PNC/MINES dans la zone du projet a été dressé au terme de la mission conjointe entre l'OIM et la PNC/Mines. Ces équipements sont constitués de deux ordinateurs, 2 imprimantes-scanners, 5 détecteurs des métaux, 10 radios Motorola marque TAIT et 5 batteries TAIT de réserve.

Produit 2.3.3 – Appui aux services techniques spécialisés du ministère provincial des mines est maintenu.

Une mission conjointe de l'OIM avec les services techniques du gouvernement (DIVIMINES, SAEMAP, PNC/MINES, etc.) et la coopérative minière de Numbi pour l'évaluation de la conformité de la chaîne d'approvisionnement a été réalisée. Les défis suivants qui perturbent la conformité de la chaîne d'approvisionnement en minerais à Numbi ont été identifiés. (i) un désaccord latent entre la société SAKIMA, concessionnaire officielle de la zone d'exploitation artisanale de Numbi et les négociants au sujet de la délimitation de la concession SAKIMA, (ii) les manières cavalières du point focal de l'antenne de la division provinciale des mines à Numbi à l'endroit des négociants et des creuseurs, etc. Pour adresser ces défis, l'OIM a travaillé avec la Division Provinciale des Mines et la SAKIMA sur la question de délimitation par bornage visible de la zone d'exploitation artisanale pour couper court aux récriminations des négociants et a rétabli la confiance entre les

parties prenantes clés du secteur à Numbi. Ces discussions ont également abouti sur la révocation du Point Focal de l'antenne de la Division des Mines à Numbi dont le comportement à l'endroit des négociants laissait à désirer. Il a été remplacé par une personnalité plus consensuelle. Les parties ont également travaillé ensemble sur l'élaboration de Termes de référence de la formation de renforcement de capacités des agents techniques spécialisés affectés dans la zone du Projet. En plus, une mission conjointe d'évaluation des nouveaux sites miniers à valider a été organisée avec les équipes techniques du Ministère Provincial des Mines. Des six (6) sites initialement prévus pour l'évaluation, cette mission a permis d'identifier onze (11) nouveaux sites potentiels autour de Numbi.

Produit 2.3.4 – L'opérationnalisation du point de vente des minerais est assurée

Pour rendre opérationnel le point de vente des minerais de Numbi, un consultant avait été sélectionné pour élaborer un manuel de son opérationnalisation. Le manuel a été produit et mis à la disposition des partenaires gouvernementaux qui l'utilisent dans leur travail au quotidien.

Dans le même ordre d'idées une mission conjointe avec le ministère provincial des mines et ses services techniques (Divimines, SAEMAPE, CEEC), la police des mines, les opérateurs économiques (négociants, entité de traitement/AMUR), les autorités locales et autres a évalué les défis qui bloquent le bon fonctionnement de ce point de vente. Cette mission effectuée du 14 au 17 mars 2018 a permis de mettre en place un protocole d'accord qui remet chaque partie prenante dans ses attributions. Ceci a contribué sensiblement à la réduction des conflits entre les exploitants artisanaux, la société SAKIMA et les propriétaires fonciers grâce au bornage des concessions SAKIMA qui a levé le doute sur le droit de SAKIMA aux royalties ou pas selon l'endroit exploité par les creuseurs artisanaux. Le document signé exprime également la volonté des parties à soutenir les travaux d'entretien de la route Kalungu-Numbi par des contributions financières volontaires réparties comme signalé précédemment.

Un deuxième consultant sélectionné a travaillé sur l'élaboration d'un manuel de procédures administratives et comptables de la coopérative minière COOPAMIHANUBU. Le document produit, améliorera, à terme, le fonctionnement de cette coopérative.

Défis et mesures de mitigation :

Le défi majeur auquel nous avons fait face au courant des mois précédant c'était la résolution totale du conflit autour et dans le site minier de Ruziba à Lumbishi. A ce propos, la partie nationale avait effectué une mission de conciliation entre les parties au conflit en janvier 2018, ce qui a permis d'atténuer sensiblement ce conflit. Actuellement, le site est contrôlé et exploité par une seule coopérative minière. Comme mesure de mitigation pour que ce conflit ne puisse rebondir, à chaque réunion du comité provincial de suivi du secteur minier (CPS), nous tenons à ce que ce dossier soit mis à jour pour suivre ses avancées. Pour plus de précision, le CPS est un comité qui réunit les acteurs gouvernementaux, internationaux, opérateurs économiques et la société civile du secteur minier dans la province du Sud Kivu.

Coordination

Sur recommandation du CTS, la réorientation de certaines activités ayant trait au renforcement des capacités de l'administration locale et des cadres de concertation a été validée par le CAP extraordinaire du 15 Mars 2018. Néanmoins, ces activités seront prises en charge par le consortium ARC Inawezekana opérant dans la même zone selon sa propre méthodologie. En effet, la plupart des acteurs étatiques que le projet IRF avait ciblés pour renforcer leurs capacités de gouvernance étaient aussi ciblés par VNG du consortium ARC.

Par ailleurs, des efforts de coordination associant les ministères provinciaux des infrastructures, du transport, l'office des routes, la direction des routes de desserte agricole et les autorités

locales sur la question de maintenance et entretien routiers sur le long terme ont été initiés par l'OIM et ont continué tout au long du projet.

Ancrage institutionnel

Comme pour le projet IRF1, ce projet se caractérise par une franche collaboration entre les principaux acteurs de la stabilisation à savoir les communautés locales, les autorités à différents échelons et les agences du système de Nations Unies. Pour assurer son appropriation institutionnelle au niveau provincial, un CAP ordinaire a eu lieu le 01 février suivi d'un CAP extraordinaire le 15 Mars. Entre les deux CAP, une mission du CTS a été organisée durant la période du 20 au 24 Février 2018. Elle était composée de 4 conseillers des ministères provinciaux, de deux membres du STP et des staffs des agences membres du consortium. Le dernier CAP a eu lieu le 20 septembre à l'issue duquel une nouvelle extension sans coût de 3 mois a été accordée aux agences qui n'avaient pas encore achevé leurs activités. Enfin le 2^e et dernier CTS a été organisé la semaine du 22 au 26 Octobre 2018, ce qui a permis aux membres du gouvernement provincial de constater et de s'approprier les résultats du projet et au STP de répondre directement aux multiples questions des bénéficiaires et autorités locales sur les raisons de la non réhabilitation de la route Kalungu-Numbi par OIM.

Questions de genre

Le projet s'inspire de la stratégie opérationnelle des agences des Nations Unies qui est bien alignée sur la Politique nationale du genre. Pour toutes les formations organisées, le projet a veillé à ce qu'il y ait au moins 20% des femmes parmi les formateurs et autant pour les participants. Lors des entretiens de sondage sur l'appréciation de la qualité des services fournis par les agents de l'Etat, des femmes et des hommes ont été consultés et leurs points de vue ont été pris en compte.

Leçons apprises

La coordination avec les autres acteurs de la stabilisation présents dans la zone, a permis l'efficacité du projet du fait que les ressources prévues pour des activités similaires ont été réorientées vers des activités auxquelles il y avait peu de ressources. A titre d'exemple, il est apparu moins nécessaire pour notre consortium de former les agents de l'Etat alors qu'ils seront formés par ZOA du consortium ARC. Même chose pour les cadres de concertation dont les membres siègent dans les structures de gouvernance sécuritaire mises en place par le même consortium. Les budgets de ces activités ont été affectés à la réinsertion de 80 autres ex-combattants présents dans la zone du projet.

Histoires de succès

La signature d'un acte d'engagement pour la maintenance de la route par le chef de chefferie Buhavu en personne, lui qui d'habitude se fait représenter par son secrétaire dans plusieurs manifestations et activités auxquelles la chefferie est invitée, est un succès.. Dans le même ordre d'idée, la signature d'un acte d'engagement entre le ministre provincial des Mines et les exploitants miniers au niveau du territoire pour obtenir qu'une partie des fonds issus du Basket Fund/Mines puisse être allouée aux travaux de réhabilitation de la route Kalungu-Numbi est un bon exemple d'un partenariat public-privé en appui à la stabilisation et au développement de la zone du projet. Ce document précise les engagements de différentes parties prenantes du secteur minier artisanal de Numbi.

Objectif Spécifique 3 : La cohésion sociale et la résilience des communautés sont renforcées grâce aux activités de réinsertion et de relance socioéconomique.

Pour cet objectif, le CAP extraordinaire du 15 mars a recommandé sur proposition du CTS, le maintien, le soutien et l'encadrement des interventions de réinsertion socioéconomique des personnes vulnérables et des ex-combattants. Un bon nombre des bénéficiaires des appuis économiques que le projet a fournis témoignent d'un niveau satisfaisant de résilience et de cohésion sociale.

Résultat 3.1 – Accès maintenu et accru au crédit	Etat
	X

L'accès au crédit se fait à travers 24 Mutuelles de solidarité qui ont été mises en place par le projet. Ces MUSO organisent des réunions hebdomadaires au cours desquelles, chaque membre verse son épargne. Le fond constitué au bout d'un certain temps sert à octroyer des crédits aux membres qui voudraient relever le niveau de leurs AGR. Pour faciliter la pérennité de ces réunions et prévenir des conflits éventuels dans les groupes, 30 animateurs de Mutuelle de Solidarité (MUSO) ont été capacités en techniques d'animation des groupes et en techniques de gestion financière. Ils ont aussi été sensibilisés à gérer pacifiquement leurs conflits et dotés des outils de gestion des épargnes et des crédits.

A la clôture du projet, tous les produits conduisant à ce résultat ont été accomplis. L'enquête effectuée en Juillet et la mission CTS du 22 au 26 octobre nous ont permis de confirmer que chaque bénéficiaire a reçu un kit de son choix d'une valeur de 100\$. De ces 100\$, 90 ont été affectés à l'achat de la marchandise et 10 ont été placés dans la caisse du MUSO pour démarrer le processus d'épargne et de crédit.

Produit 3.1.1 – L'octroi des subventions est assuré aux personnes vulnérables et ex-combattants

480 personnes sur 480 prévues ont reçu des kits de réinsertion au terme d'une série des formations en gestion d'AGR et des MUSO. Parmi elles se trouvent 200 ex-combattants dont 4 femmes qui n'avaient pas parcouru le processus PNDDR et 280 vulnérables dont 211 femmes et 69 Hommes composés essentiellement des déplacés de longue date/ Victimes des conflits ou des membres de la communauté d'accueil sans terre ni emploi stable.

Produit 3.1.2 – La mise en place des MUSO additionnelles est assurée

Outre, les 60 MUSO mises en place par le projet IRF1, 24 MUSO sur 24 prévues ont été mises en place par le projet IRF2 dont 6 pour les ex-combattants. De par les entretiens que nous avons eus avec les membres de ces MUSO, issus des différentes communautés de la zone, nous avons noté qu'ils se soutiennent mutuellement en cas d'événement heureux ou malheureux survenu dans la vie de l'un des membres, ce qui contribue sensiblement au renforcement de la cohésion interethnique.

Résultat 3.2 – Les gains/avantages des initiatives économiques de la phase 1 sont assurés.	Etat
	X

Comme signalé dans le titre, ce résultat concerne uniquement les gains et avantages des initiatives économiques de la première phase du présent projet. Pour vérifier ce fait, des consultations ont été menées auprès des membres des MUSO de la partie littorale et des hauts plateaux du Territoire de Kalehe. Sur 20 personnes consultées sur la partie littorale, 100% ont déclaré avoir

généralisé des avantages. La plupart déclarent assurer facilement les repas pour les membres de leurs familles. Certains arrivent à scolariser leurs enfants et les faire soigner. De même, dans les hauts plateaux, sur 25 membres des MUSO interrogés, 100% déclarent aussi avoir généré les mêmes avantages.

Produit 3.2.1 – La redynamisation et l’accompagnement des MUSO et de la coopérative minière sont assurés.

Tous les 480 bénéficiaires des kits de réinsertion (280 vulnérables et 200 ex-combattants) ont été structurés en 24 Mutuelles de solidarité. Une fois structurés, 1 animateur a été ciblé par MUSO pour être capacité en matières d’épargne et de crédit. 6 autres animateurs des MUSO pérennes du projet IRF1 ont été associés aux 24 pour être redynamisés. Au total 30 animateurs dont 18 femmes ont été capacités. Comme prévu, six visites d’accompagnement ont effectivement eu lieu lors des échanges d’expériences entre membres des MUSO des différentes communautés. Ces visites ont permis de renforcer les liens sociaux entre eux. L’accueil et l’hospitalité des uns envers les autres a débouché sur des relations d’amitiés. A la clôture du projet, selon les propos du coordonnateur de MUSO de Kalungu Mr Innocent BIZIMUNGU SERUKORO en cas de voyage d’affaires ou social dans la zone du projet, un membre d’une MUSO quel que soit son appartenance ethnique peut être logé par un autre membre d’une MUSO de son lieu de destination. Des personnes en provenance des différents villages déstabilisés par les groupes armés qui jadis vivaient isolées, ignorées et méprisées dans leurs communautés d’accueil ou de résidence sont fières d’appartenir à un groupe (MUSO) qui leur apporte assistance en cas de besoin. Selon elles, outre les avantages économiques, les MUSO sont un vecteur de cohésion sociale interethnique et intergénérationnel.

Concernant la coopérative minière, un manuel de procédure pour ses membres a été élaboré. 20 représentants des membres de cette coopérative dont 2 femmes ont été formés et ont bénéficié de 4 visites d’accompagnement comme prévu.

Défis et mesures de mitigation

Le défi majeur que nous allons rencontrer dans les prochains mois, c’est l’accompagnement des MUSO des ex-combattants à la clôture du projet. Ces derniers n’étant pas habitués à exercer des AGR, il aurait fallu plus de temps pour leur encadrement. Afin de minimiser l’impact de ce défi, nous avons demandé au partenaire de mise en œuvre (AVUDS) de maintenir un staff sur terrain jusque fin Décembre 2018 bien que son contrat avec le PNUD s’est arrêté fin Septembre. Nous les avons mis aussi en lien avec le consortium ARC qui organise des MUSO dans la zone et dont les interventions continuent.

Coordination

Tout au long du projet, cet objectif a été coordonné avec l’objectif spécifique 1 qui consiste en ce que les acteurs locaux, provinciaux et nationaux soutiennent le processus de stabilité dans le Nord Kalehe. En effet, la liste des ex-combattants à réinsérer a été fournie par UNHABITAT après concertation avec les autorités et leaders locaux. La coordination avec les autres acteurs de la stabilisation dans le territoire de Kalehe, cas du consortium ARC, nous a permis d’orienter vers lui les ex-combattants se trouvant dans les villages où nous avons été absents tel que Tushunguti. Ceux qui seront retenus sur base de critères de réinsertion à définir localement par ce consortium seront impliqués dans les chaînes de valeur qui seront appuyées dans ces

villages.

Ancrage institutionnel

Pour assurer la pérennisation du projet, les autorités locales dans les trois sites ont été associées à l'identification des bénéficiaires. Du coup, elles ont été sensibilisées à appuyer le processus de réinsertion des ex-combattants et des vulnérables. L'appui majeur obtenu de leur part consistait en la prise des mesures de suppression des taxes et des barrières illégales qui menaçaient la prospérité de leurs activités. L'application de ces mesures a été surveillée par le niveau provincial, à travers notamment les visites de CTS et le suivi de la mise en œuvre des COMPACTS.

Les exemples de réinsertion des ex-combattants ont alimenté les travaux du forum interprovincial sur les groupes armés en montrant que des alternatives locales au PNDRR existent. Il reste à obtenir les autorisations nécessaires au niveau national pour systématiser la pratique.

Questions de genre

La question du genre a été traitée avec attention. Pour preuve, sur 280 vulnérables réinsérés, 211 sont des femmes, soit 75%. Par contre sur 200 ex-combattants, 4 seulement sont des femmes. Ce qui est positif car on constate que les femmes ne sont pas très actives dans les groupes armés. La plupart d'ex-combattants bénéficiaires, travaillent avec leurs épouses pour rentabiliser les kits de réinsertion de leur choix reçus du projet. Ces kits contenaient soit des articles divers, soit des produits vivriers, soit des chèvres. En plus, le genre a été respecté dans la composition des MUSO car elles sont mixtes. Plusieurs femmes qui ont bénéficié des kits de réinsertion parmi les vulnérables se sentent valorisées par leurs AGR auprès de leurs maris et des membres de la communauté.

Leçons apprises

Les pratiques d'assistance sociale et de soutien économique tangibles que les MUSO ont créées par les projets IRF1 et IRF2 renforcent les liens sociaux et offrent la possibilité aux femmes de disposer de revenu et d'en faire usage non seulement pour leurs besoins mais également les besoins de leurs ménages. Le fait que les femmes contribuent au budget de leurs familles, elles se sentent considérées, ce qui constitue le jalon de leur leadership dans les principaux villages de la zone du projet.

Histoires de succès

Madame Baseme Shweka, ouvrière chez un boucher du village et son mari ouvrier agricole occasionnel, vivaient très difficilement dans leur village à Kalungu. Ils n'arrivaient jamais à résoudre un seul problème du ménage. Dépassé, le mari s'était alors décidé d'aller se débrouiller en tant que creuseur artisanal clandestin dans le carré minier de Rubaya au Nord Kivu. Par grâce, pendant qu'il mûrissait son projet, son épouse a bénéficié d'un kit de réinsertion en qualité de vulnérable. Le mari a alors abandonné son projet pour travailler avec son épouse. Ensemble, ils ont démarré leur propre boucherie au village. Pour le moment, leur situation financière s'est beaucoup améliorée car les besoins fondamentaux de la famille sont couverts grâce au revenu de celle-ci. A moins d'une année d'activité, le couple venait de s'acheter un terrain de 200\$. Il compte y construire une maison dans un bref délai afin de quitter la vie de locataire.

PARTIE 2 –PERCEPTIONS D'IMPACT

2.1 Sur la base des changements qui se sont produits au niveau de chaque composante (produits et résultats dans chaque objectif spécifique), quel type d'impact au niveau de projet vous pensez avoir atteint ? Max 300 mots

- Au niveau de la composante « Dialogue démocratique » l'impact du projet s'observe par un engagement des acteurs clés de la stabilisation au niveau local, provincial et national à soutenir le processus de stabilisation. Les acteurs se sont engagés dans la mise en œuvre des actions contenues dans la feuille de route. Les autorités provinciales des deux provinces, représentées par les deux Vice-Gouverneurs de Provinces du Nord et Sud Kivu ont accepté d'accompagner la feuille de route et de mettre en place un cadre interprovincial de suivi des recommandations du forum. Elles se sont engagées à accompagner le processus au niveau national pour l'obtention d'un cadre normatif national pour légitimer les interventions des acteurs locaux dans le processus du DDR communautaire. En effet, comme prévue dans cette feuille de route, les Gouverneurs des Provinces du Nord et du Sud-Kivu ont déjà signé depuis le 06 Novembre 2018, un arrêté interprovincial N° OO1/ OO1/ CAB/GP-SK/GP-NK/2018 portant création et fonctionnement du comité de suivi de la mise en œuvre de la feuille de route issue du forum interprovincial sur la persistance des groupes armés. Cet arrêté pose les bases du processus de cette démobilisation à base communautaire au niveau provincial et exprime une appropriation du processus et une volonté politique d'accompagner le processus au niveau local et provincial.
- Au niveau de la composante « Renforcement de l'autorité de l'Etat », l'impact du projet n'est pas visible du fait que les travaux de réhabilitation de la route n'ont plus été réalisés par OIM. Ces travaux étaient considérés comme la priorité numéro un pour les membres de la communauté et les autorités locales. Ces derniers déclarent haut et fort à qui veut les entendre que le projet IRF2 n'a rien fait dans cette composante. La persistance de ces critiques par tous les usagers de la route, offusque les réalisations du projet dans d'autres composantes. Lors du CTS du mois d'octobre, un leader de la société civile a déclaré que « La stabilisation des hauts plateaux de Kalehe est impossible sans route » Le projet a atteint un important résultat en matière de qualité de prestation des services de police. En effet, selon une évaluation indépendante conduite par Search For Common Ground dans les commissariats du Sud Kivu, le commissariat de Minova soutenu par le projet IRF a été identifié comme commissariat modèle.
-
- Au niveau de la composante « Retour, réintégration et réinsertion », l'impact du projet sur la stabilisation est palpable. Pour preuve, après la réinsertion de 200 ex-combattants à Numbi et lumbishi, il y a eu une sortie massive de 911 ex-combattants de la brousse. Ils vivent désormais dans leurs villages sans crainte en attendant des opportunités de réinsertion socio-économique.

2.2 Sur la base des preuves/données fournies par les indicateurs au niveau des résultats et produits dans chaque composante (objectif spécifique), comment et jusqu'à quel point est-ce que vous estimez que le projet dans son ensemble est en train d'influencer les dynamiques de conflit sur lesquelles il est supposé intervenir ? Max 300 mots

Dans son ensemble, le projet influe sur les dynamiques de conflits et leur transformation. A titre

d'exemple, s'agissant du dilemme sécuritaire, des échanges entre les autorités de la province du Sud Kivu et du Nord Kivu ont eu lieu à plusieurs reprises pour trouver des solutions durables à la problématique des groupes armés qui sillonnent les hauts plateaux du territoire de Kalehe et le Sud des Territoires de Masisi et de Walikale dans la province voisine du Nord Kivu. Dans ce même ordre d'idées, 200 ex-combattants qui vivaient en brousse sont revenus dans leurs villages où ils ont été réinsérés. Ces derniers s'occupent actuellement de leurs affaires et mais jouent un rôle actif dans la traque de ceux qui osent circuler avec des armes dans leurs communautés respectives. Des cas de justice populaire sont à déplorer malheureusement en faisant allusion à ces jeunes armés qui ont volé une vache à Lumbishi au mois de Mai. Ils ont été recherchés, arrêtés et torturés par des anciens ex-combattants. Les membres de la communauté avouent circuler librement, nuit et jour dans toute la zone grâce à l'amélioration des conditions sécuritaires. Concernant la dynamique des conflits en rapport avec les ressources naturelles dans la zone, les autorités provinciales et locales se sont investies dans la recherche de solution au conflit sur le carré minier de Ruziba à Lumbishi.

PARTIE 3 - ÉTAT D'AVANCEMENT DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES ET DU PROCESSUS DE GESTION

Le budget du projet avec deux onglets doit être joint en annexe pour compléter cette partie du rapport.

Le premier onglet reprend le budget détaillé de l'ensemble du projet avec deux colonnes supplémentaires ; La première colonne supplémentaire montre la dépense réelle, et la deuxième colonne supplémentaire fournit le pourcentage de la dépense selon le budget prévu.

Dans la colonne narrative du budget détaillé, le partenaire fournira des explications seulement au niveau des résultats, pour expliquer la variation entre les dépenses réelles et les dépenses prévues.

Par exemple : s'il était prévu de tenir trois ateliers au cours de la période de rapportage et le projet en a mené qu'un seul à cause de la situation sécuritaire, cela devrait être expliqué dans la partie narrative, pour que le ST puisse comprendre la variation entre le budget prévu et le budget exécuté.

Le deuxième onglet reprend le budget récapitulatif du projet, et ceci permettra au ST de déterminer la variation entre dépenses réelles et dépenses prévues et le pourcentage du budget dépensé, sur la base des catégories GMS et afin de déclencher le déboursement pour la prochaine tranche. Ceci sera déboursé si le 80% de la tranche précédente a été dépensé.

Des instructions plus détaillées seront fournies dans l'annexe budgétaire, qui sera envoyé au PMO par le ST.

3.1 Commentaires sur l'état général des allocations budgétaires



En cochant la case dans le tableau à coté, veuillez indiquer si les dépenses liées au projet sont en phase (vert plus de 80%), en retard (rouge moins de 60%), ou en décalage (jaune entre 60-80%) avec les allocations budgétaires initialement prévues :

Si les dépenses sont en retard (rouge) ou en décalage (jaune), veuillez expliquer brièvement (max 150 mots).

..... ;

3.2 Progrès sur l'utilisation des fonds par résultat et produit¹.

Voir budget détaillé en pièce jointe.

3.3 Commentaires sur les processus de gestion et de mise en œuvre

Le taux des dépenses au 30 décembre est de 93 % du budget total. Au démarrage du projet, les outils de gestion avaient été mis en place. Il s'agissait d'un chronogramme conjoint et d'un calendrier des réunions de coordination et des missions CTS. Après plusieurs révisions de ce chronogramme pour raison de retard dans la mise en œuvre, certaines activités ont été réorientées sur décision du CAP. Un nouveau chronogramme allant de mars à septembre 2018 a été élaboré. Un cadre logique ne contenant plus les activités supprimées et réorientées a été actualisé. Certaines lignes budgétaires ont aussi été révisées pour les mêmes raisons. Afin de permettre à OIM de réhabiliter une portion d'environ 10km sur le tronçon routier Kalungu-Numbi et à ONU-HABITAT de dérouler les activités d'obtention d'un cadre normatif pour légitimer le DDR communautaire en prélude d'un accompagnement des actions issues du forum interprovincial sur la persistance des groupes armés dans le triangle Masisi, Walikale et Kalehe, une autre extension sans coût de 3 mois allant du 1^{er} octobre au 30 décembre 2018 leur a été accordée.

Dans le cadre du suivi du projet, deux missions CTS ont été organisées. La 1^{ère} durant la période du 20 au 24 février 2018 et la 2^e durant la période du 22 au 26 octobre 2018. La première avait un double objectif. (i) exécuter le mécanisme de suivi et évaluation prévu par le projet et (ii) répondre à une des recommandations du CAP qui voulait une évaluation indépendante du projet avant le décaissement de la 2^e tranche attendue par les Partenaires de mise en œuvre. La 2^e avait comme objectif principal de permettre aux représentants du Gouvernement provincial de se rendre compte des résultats obtenus par le projet et d'apprécier ses effets sur la vie des bénéficiaires.

¹ Veuillez noter que les informations financières sont préliminaires, en attendant la soumission du rapport financier annuel à l'Agent Administratif.

PARTIE 4 – EVALUATION DU RAPPORT

Fiche d'évaluation du rapport

A compléter par le Secrétariat Technique

OS	Critères d'évaluation	Evaluation et recommandations	Note
PARTIE 1 – LES PROGRES			
1	Les progrès sont clairement expliqués et ils sont supportés par des preuves (« évidence ») qui dérivent aussi des données collectées		
	Les données utilisées comme preuve sont pertinentes et de bonne qualité	Des données quantitatives ont été rapportée, mais pas suffisamment	
	L'état d'avancement du projet est comme prévu	Les activités ont été réalisées conformément au plan de travail révisé.	
	Les éléments contextuels et transversaux (défis, coordination, genre, ancrage institutionnel ; etc) sont traités d'une façon claire et pertinente		
2	Les progrès sont clairement expliqués et ils sont supportés par des preuves (« évidence ») qui dérivent aussi des données collectées		
	Les données utilisées comme preuve sont pertinentes et de bonne qualité	Dans l'ensemble, les données fournies sont pertinentes.	
	L'état d'avancement du projet est comme prévu	Certes les actions de réhabilitation de la route n'ont pas été réalisées. Mais le rapport documente suffisamment les actions prises par le consortium et les raisons de la non réalisation.	
	Les éléments contextuels et transversaux (défis, coordination, genre, encrage institutionnel ; etc) sont traités d'une façon claire et pertinente	Les questions de genre ne sont pas suffisamment mises en exergue.	
3	Les progrès sont clairement expliqués et ils sont supportés par des preuves (« évidence ») qui dérivent aussi des données collectées	Les cibles ne sont pas clairement évoquées au début du rapport, rendant ainsi difficile l'appréciation des résultats obtenus.	
	Les données utilisées comme preuve sont pertinentes et de bonne qualité	Dans l'ensemble, les données fournies sont pertinentes.	
	L'état d'avancement du projet est comme prévu	Les activités ont été réalisées conformément au plan de travail	

		révisé.	
	Les éléments contextuels et transversaux (défis, coordination, genre, encrage institutionnel ; etc) sont traités d'une façon claire et pertinente		
PARTIE 2 – PERCEPTIONS D'IMPACT			
1	Les changements au niveau d'impact sont logiquement déduits sur la base des preuves fournies au niveau des produits et résultats des différentes composantes (objectifs spécifiques).		
2	Les changements des dynamiques de conflit sont logiquement déduits sur la base des preuves fournies au niveau des produits et résultats des différentes composantes (objectifs spécifiques).	Oui	
PARTIE 3 : ÉTAT D'AVANCEMENT DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES ET DU PROCESSUS DE GESTION			
1.	Les dépenses actuelles justifient les progrès envers l'atteinte des produits/résultats escomptés	En attente du rapport financier	
2.	Les dépenses non-conformes au budget planifié sont justifiées correctement dans la section narrative sur le budget	En attente du rapport financier	
3.	Le taux de mise en œuvre est au moins de 80% permettant de déclencher la mise à disposition de la prochaine tranche.	En attente du rapport financier	
NOTE GLOBALE QUALITÉ DU RAPPORT			

ANNEXES – CADRE LOGIQUE

(Prière annexer le fichier excel) PNUD

Notes sur le cadre logique (si nécessaire).

A compléter par le partenaire.